

Madame, Monsieur,

Recycler vos emballages devient plus simple! A partir du 31 mars dans votre commune, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans le conteneur jaune : et notamment tous les emballages en plastique.

Et c'est nouveau, tous les films et sacs en plastique.

Sans changements, les emballages en verre sont à déposer dans le conteneur vert et les papiers dans le conteneur bleu.

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et rechercher des solutions pour nous améliorer!

Recycler plus d'emballages en plastique, le SICTOM de la Bièvre s'engage pour faire progresser le recyclage!

Au début des années 2000, les consignes de tri des emballages étaient : le métal, le carton (petit format), les briques et uniquement les bouteilles et flacons en plastique, dans le conteneur jaune.

Suite à l'extension des consignes en 2012, la filière de recyclage des pots et barquettes s'est vue pérennisée.

Grace aux efforts des habitants des 50 premières collectivités à avoir participé à l'extension des consignes, l'ensemble des communes du SICTOM peuvent poursuivre leur lancée vers le tri de TOUS les emballages plastique en acceptant dès aujourd'hui les films, les sacs et sachets...

Bref!...TOUS les emballages en plastique.

Le tri devient plus facile.

Si c'est un emballage, on le dépose dans le conteneur de tri (jaune). Inutile de le laver, il suffit de bien le vider. Déposez vos emballages en vrac dans le conteneur (pas de sac).

Attention : ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).

Vos proches qui habitent dans des communes voisines ne sont peut-être pas encore concernés par les changements du tri. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

Si vous avez un doute, une question, n'hésitez pas à contacter votre collectivité aux coordonnées indiquées sur l'enveloppe ou le mémo-tri joint à ce courrier.

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire et en France. Nous sommes tous acteurs du geste de tri : engageons-nous, **TRIONS PLUS!**

André GAY, Président du SICTOM

S.I.C.Y O.M

de la BIEVRE

113 Chemin des Carrières

38260 PENOL



Les cartouches d'encre et les piles usagées dans les bornes de collecte (magasins, mairies, écoles, déchèteries)



Tous vos déchets encombrants (électroménagers, ameublement, végétaux, gravats etc.) sont à déposer en déchèterie.



Ampoules basses consommation et néons en déchèterie ou en point de vente

Ampoules halogènes et à incandescence dans les ordures ménagères



Tous vos textiles, linges et chaussures sont à déposer dans les bornes de collectes.





| APPRIEU La Contamine, ZA Bièvre Dauphine | 04.76.06.10.94 |
|--|----------------|
| AUTRANS Route de Méaudre, ZA des Morets | 06.80.14.23.19 |
| BEAUCROISSANT Chemin des Blaches | 04.76.06.10.94 |
| BEAUREPAIRE Route de Lens Lestang | 04.74.84.61.81 |
| CHABONS Route de Liers | 04.76.06.10.94 |
| LA CÔTE SAINT-ANDRÉ Chemin des Charpillates | 04.74.20.33.03 |
| MONTSEVEROUX Route de la Varèze | 04.74.20.39.16 |
| NANTOIN Les Grandes Terres | 04.74.54.13.73 |
| ROYBON Route de Montfalcon | 04.74.20.86.73 |
| SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS Route de la Frette | 04.76.93.44.16 |
| SAINT-JEAN DE BOURNAY Lieudit "Le Reposu" | 04.74.59.79.40 |
| SAINT-NIZIER DU MOUCHEROTTE | 04.76.95.17.87 |
| VILLARD DE LANS Route des Jarrands | 04.76.95.17.87 |
| VIRIVILLE Route de Marcilloles | 04.74.20.86.73 |
| RECYCLERIE Autrans-Méaudre en Vercors et Villards de Lans | 04.76.95.62.01 |
| RESSOURCERIE St Pierre de Bressieux | 04.27.69.00.62 |







Tous vos déchets médicaux sont à déposer dans les pharmacies ou en déchèterie.





Comment bien trier?

Les emballages



Emballages Briques métalliques alimentaires







Bouteilles, flacons, pots et barquettes plastiques



Sacs et films plastiques

Les papiers













Déchets de cuisine



Sciures, essuie-tout



Déchets de jardin

(Épluchures fruits et légumes, marc de café et de thé, restes de repas...)

(Feuilles mortes, tontes pelouses,